



APABA

Association pour la promotion de
l'agriculture biologique en Aveyron

• Apaba •

Association loi 1901 / Préfecture de Rodez / J.O du 23 mai 1990
SIRET : 438 568 818 00019 / Code NAF : 913E / Formation : 73120042412



www.aveyron-bio.fr / contact@aveyron-bio.fr / 05 65 68 11 52 / Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ

Merci de confirmer votre participation !

à Delphine - elevage@aveyron-bio.fr

Convocation à une formation

Gestion de la fertilité du sol et des amendements

18 février 2019

à ARVIEU au GAEC de la Calmettoise

9h30 - 17h30

Intervenant : Jean-Paul GABARD, expert en agronomie - Vie et santé du sol

PROGRAMME

Matin

Apports théoriques sur le fonctionnement et la structure du sol
Etude d'échantillons de sol apportés par les participants
Présentation des pratiques pour maintenir et améliorer la fertilité du sol

Après-midi

Réalisation d'un diagnostic de terrain : observation et point de vue sur l'état du sol
Présentation des amendements et apports en Agriculture Biologique
Gestion des amendements et des apports de matières organiques

Pourquoi se former quand on est paysan ?

Que vous soyez agriculteur de longue date, jeune installé ou porteur de projet, la participation régulière à des formations renforce la durabilité de vos fermes. Participer à des formations vous permettra d'acquérir du savoir-faire et de gagner en autonomie au fur et à mesure de vos besoins. Ce développement de compétences est important pour répondre plus efficacement à la polyvalence voulue par le métier de paysan. Se former ouvre également la porte à la constitution d'un réseau, à la comparaison avec d'autres systèmes de production et donc à l'évolution de vos pratiques.

Ouvertes à tous les agriculteurs bio et conventionnels, ces formations sont **gratuites** pour les personnes éligibles à VIVEA (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et porteurs de projet titulaires d'une attestation VIVEA valide) jusqu'à un montant de 2000€ par an par stagiaire. Pour tout autre cas, merci de nous contacter directement. L'inscription est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique de nos formations. Les coûts d'intervenants peuvent représenter une somme importante. Un nombre minimum de participants est nécessaire pour assurer le paiement des interventions (d'où le besoin préalable de savoir votre participation).

Une attestation de formation pourra vous être remis en fin de formation.

Infos pratiques

Repas partagé

Apport d'un échantillon de sol par chaque participant

avec le soutien de

